Procès-verbal

Réunion du Conseil d'établissement
École alternative Rose-des-Vents
Jeudi 17 septembre 2026, 18h30

Présences

Membres du CÉ
Geneviève Bouchard, parent membre votant, secrétaire
Annie Chalifoux, parent membre votant, présidente sortante
Karine Desruisseaux, parent membre votant, présidente
Mihaela Dobre Stoie, orthopédagogue
Claude Houngbedji, enseignant
Philippe Lopez, parent membre substitut
Raphaël Pothin, parent membre substitut
Moika Sabourin, parent membre votant
Émilie Simon, parent membre votant, représentante au comité de parents
Loubna Smaiki, responsable du service de garde
Sabrina Taillon, enseignante
Anouska Therrien, enseignante
Stéphanie Wells, parent membre substitut
Paolo Zambito, parent membre votant, vice-président

Public
Charlotte Beaussier, parent

Direction
Sylvie Fortier

1_ Ouverture de la rencontre et constatation du quorum
Le quorum est constaté par l'ensemble des membres présents. La rencontre est ouverte à 18h36

2_ Lecture et adoption de l'ordre du jour
Annie Chalifoux, présidente sortante, procède à la lecture de l'ordre du jour.
Karine Desruisseaux demande l'ajout d'un point AG en varia.

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Desruisseaux d'adopter l'ordre du jour avec modifications.
Adopté à l'unanimité

3_ Adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 juin 2026

IL EST PROPOSÉ PAR Anouska Therrien d'adopter le procès-verbal en l'état.
Adopté à l'unanimité

4_ Parole au public

Geneviève, classe 123D

Geneviève propose une mention de félicitations pour le Comité Sécurité pour son dynamisme dans la collaboration avec l'arrondissement et les directions des écoles Rose-des-Vents et St-Jean-de-Brébeuf pour le réaménagement de la 6e et la 8e avenue.
Proposé par Annie Chalifoux. Approuvé à l'unanimité.

5_ Répartition des rôles au sein du CÉ

Discussion sur le rôle des parents représentants de classe au CÉ. Les nouveaux membres - parents en enseignants - du CÉ se présentent à tour de rôle et nomment leur intérêt.

5.1 Présidence

Geneviève propose Karine Desruisseaux à la présidence du CÉ.

5.2 Vice-présidence

Paolo Zambito se propose à la vice-présidence.

5.3 Secrétaire

Geneviève Bouchard se propose au secrétariat.

5.4. Membres votants (5)

Émilie Simon se propose en tant que membre votant et représentante au comité de parents. Karine propose Moika Sabourin en tant que membre votant

5.5. Représentant.e au comité de parents du CSSDM

On propose de faire une présence tournante au comité de parents, comme l'an dernier

5.6. Représentant parent au REPAQ

On propose d'ouvrir ce poste à l'AGA.

6_Activités étudiantes (information, suivis et approbation)

6.1 Suivis des demandes hors CÉ

6.1.1 Sortie au Musée Armand-Frappier

Les classes 123B-234C-456A souhaitent faire une sortie au Musée Armand Frappier le 15 septembre et le 2 octobre. Des frais de transport s'appliquent - provenant des levées de fonds de l'école au musée.

Proposé par Annie Chalifoux. Approuvé à l'unanimité

6.2 Activités nécessitant l'approbation du CÉ

6.2.1 Projet de dodo à l'école

Les élèves de la classe 456B demandent la permission de faire dodo à l'école le 8 octobre 2026. Les parents fourniront le déjeuner du lendemain. Sans frais. **Proposé par Anouska Therrien. Approuvé à l'unanimité**

6.2.2 Sortie au Jardin Botanique

Les classes 123B et 234C souhaitent faire une sortie au Jardin Botanique le 22 septembre. Des frais de 304$ seront engagés, provenant des collectes de fond de l'école au musée.
Proposé par Stéphanie Wells. Approuvé à l'unanimité.

7_ Dates des CÉ de l'année

CÉ réguliers : 5 novembre - 3 décembre - 11 février - 8 avril - 10 juin

7.1 Date du CÉ extraordinaire

Date fixée au 15 octobre pour signer le renouvellement du statut particulier de l'école (avant le 31 octobre).

7.2. Date de visite du Comité des élèves

Les élèves sont attendus au CÉ le 3 décembre

8_ Renouvellement du statut 240

Ce point sera traité lors du CÉ extraordinaire du 15 octobre 2026.

9_ Règlements du service de garde

Présentation des modifications aux règlements du service de garde.

Les élèves peuvent faire des sorties dans le territoire de proximité de l'école (parcs à proximité). Une façon "ostensible" d'aviser les parents par écrit serait appréciée. Sabrina propose que le matériel (sacs à dos - boite à lunch - manteaux) soit amené au parc avec les enfants lors du service de garde du soir. Philippe propose que les voies de circulation dans le parc soient normalisées (allée centrale et modules).

Discussion autour des modes de communication privilégiés avec le service de garde pour les changements de fréquentation et les imprévus. Le courriel et le téléphone sont privilégiés.

Le tarif du bloc préscolaire de 14h25 à 15h45 doit être recalculé au prorata.

Discussion relativement à une clause du règlement concernant les sorties extérieures :

La direction dispose d'un montant forfaitaire pour alléger certains frais de garde lorsque la non participation d'un enfant à la sortie est un enjeu financier. Normalement, une éducatrice ne peut pas demeurer sur place pour 1 enfant, puisque le service devient déficitaire. Émilie se demande quelle est la responsabilité légale du service de garde lorsqu'il y a une sortie, et que l'enfant ne souhaite pas y participer. Après recherche, la disponibilité de garde à l'école dépend de la régie interne et des décisions du CÉ. Geneviève propose de clarifier le nombre d'enfants nécessaires pour ouvrir un groupe. Sylvie mentionne que son objectif est de répondre au maximum aux besoins des élèves et cette situation se gère plutôt au cas par cas, par discrétion pour le salaire du personnel.

La formulation proposée est donc :

Lors des journées pédagogiques où une sortie est prévue, un parent peut décider d'inscrire son enfant au service de garde de l'école. Toutefois, s'il n'y a pas assez d'enfants pour constituer un groupe, le SDG se réserve le droit d'annuler le service de garde à l'école.

10_ Plan de lutte et QSVE

134 élèves ont répondu au QSVE. Les insultes sont souvent nommées par les élèves, de même que l'exclusion pour les filles. Les lieux jugés les moins sécuritaires sont les escaliers, la cour d'école, les locaux du dîner et le chemin du retour.

En l'absence de psychoéducatrice, on souhaite enseigner la méthode de résolution de conflits. Pour le plan de lutte, on doit viser ce qui est amené par les élèves. De nombreux moyens sont envisagés pour le mener à bien, via notamment un comité réunissant les parents, les élèves et l'équipe école. L'équipe-école a également beaucoup de suggestions pour pallier au manque de psychoéducatrice.

Il y a une différenciation entre les réponses des garçons et des filles.

11_ Points d'informations/rapports

11.1 Direction

11.2 Personnel enseignant

Très belle rentrée. La formation des groupes semble réussie.

11.3 Service de garde

11.4 Représentant au Comité de parents

11.5 Comités internes

Foire des comités après l'AG le 23 septembre

11.5.6 Comité Admission

Portes ouvertes prévues le 25 septembre.

12_ Varia – Points divers

Recherche d'une nouvelle personne responsable des comités en remplacement de Annie Éthier.

13_ Levée de la rencontre

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordés, la rencontre est levée à 20h31

Présidente du CÉ		**Directeur de l'école**	

ANNEXE

Annexe 1

L'ADN de Rose-des-Vents

Voici quelques éléments qui font partie intégrante de Rose-des-Vents depuis sa création en 1986 et que nous voulons continuer à favoriser et à mettre de l'avant.

Vision de l'enfant

- Il est un être unique en évolution, qui a son propre rythme, qui tend à se réaliser
- Être en qui on peut avoir confiance
- Être qui a des compétences : capable d'efforts, désir spontané d'apprendre
- Être qui exerce un pouvoir dans sa démarche, ses actions, ses décisions.
- Être qui a une grande capacité d'adaptation.

Vision éducative

- L'enfant est le maître d'œuvre,
- Il est motivé à apprendre ce qui a du sens
- Faire équipe : partage des pouvoirs entre enfant-parents-enseignants- direction
- Place aux apprentissages imprévisibles
- L'importance du processus, de la démarche

Vision de la société

- Nécessité de la présence des différences comme richesse.
- Sens communautaire, coopération, partage,
- Cohérence entre nos pratiques sociales, familiales et éducatives.

Le développement intégral et le respect du rythme d'apprentissage : nos moyens...

- Le multiâge à 3 niveaux

Parce que l'être humain apprend, entre autres, en imitant. Regrouper des élèves d'âges multiples permet d'accentuer et de maintenir l'hétérogénéité, un facteur d'enrichissement indispensable au développement global de l'enfant et de son groupe.

- La pédagogie par projet

Le projet est un moyen et non une fin. Un moyen privilégié par l'école pour assurer le développement intégral.

Tous les jours, il y a une période d'une heure réservée au projet.

Tout peut être un projet, en autant que l'enfant en soit l'initiateur.

Le projet ne vise pas le produit fini. C'est la démarche qui est importante.

- L'évaluation

L'évaluation à Rose-des-Vents se veut significative, projeter vers l'action, une évaluation dynamique plutôt que statique. L'évaluation à RDV est une démarche éducative. L'évaluation est une démarche particulière de chaque enfant suscitant un effort de dépassement par rapport à lui-même tout en diminuant les méfaits de la comparaison, de la compétition et de l'élitisme. L'enfant se fixe des défis, discute en entretien avec son enseignante pour faire le point sur sa vie à l'école.

- Le comité des élèves

Les membres sont élus par leurs pairs. Ils représentent leur classe et les consultent sur les points à l'ordre du jour. Le comité traite divers sujets relatifs à la vie de l'école. C'est un lieu d'apprentissage de la démocratie. Un enseignant, la direction ainsi que la responsable du service de garde siège habituellement au comité.

- Mercredi-parents

Un mercredi-parents est un mercredi matin, environ deux fois par mois, où des parents prennent en charge les élèves de la classe. Ils planifient eux-mêmes leurs activités. C'est un moment de contact privilégié pour les parents et les enfants. Ce sont des moments précieux qui permettent aux enseignants de se rencontrer régulièrement pour établir un cheminement et consolider l'équipe. On y parle pédagogie, on se questionne, on échange sur nos pratiques afin de s'assurer que nos valeurs, nos moyens inscrits au projet éducatif et surtout les enfants sont toujours au centre de notre quotidien.

La présence des parents comme coéducateurs

La cogestion

- Les parents sont présents à l'école quotidiennement lors des périodes projet, lors des mercredis-parents, lors des entretiens, des sorties... Ils viennent aussi souvent enrichir les activités de la classe.
- Ils sont présents dans différents comités, ainsi qu'au conseil d'établissement.
- La direction partage son pouvoir avec l'ensemble des membres de la communauté et elle doit faire preuve d'ouverture et de souplesse dans sa gestion.
- La commission scolaire doit accepter la fidélité que la direction doit à sa communauté et reconnaître que son travail administratif se fait dans un environnement différent.
- Les instances administratives et politiques de la commission scolaire doivent connaître notre modèle de cogestion propre à l'école alternative, pour mieux comprendre et soutenir la direction dans sa tâche particulière.
- Le modèle alternatif de gestion a été de tout temps collégial, c'est-à-dire que tous les acteurs en présence ont leur mot à dire, dans un souci de recherche de consensus.
- Les principes de cohérence et de vie démocratique sollicités chez les enfants sont aussi attendus de la part de tous les partenaires de l'école. L'expérience de tous est une source d'enrichissement dans la prise de décision collective.
- L'histoire des écoles alternatives nous apprend que l'imputabilité et la responsabilité de la direction et des enseignants n'empêchent pas que les parents, élèves et autres intervenants participent aux décisions dans la majorité des sphères de l'école.
- En pratiquant pleinement la cogestion, le conseil d'établissement de l'école alternative exploite au maximum le principe de gestion participative tel que reconnu.
- Les parents qui siègent au conseil d'établissement et dans les différents comités influencent les décisions.
- Tous ceux qui s'impliquent dans la cogestion doivent faire preuve d'ouverture aux différents points de vue et prendre le temps qu'il faut pour arriver à des consensus.
- Tous les acteurs concernés doivent avoir l'information pertinente pour qu'ils puissent prendre part aux décisions qui les impliquent, et ce, en toute connaissance de cause.
- Les assemblées générales sont des lieux privilégiés pour la discussion et pour la consultation, afin de choisir des orientations, tous doivent s'engager à y prendre part activement.

À noter qu'à Rose-des-Vents, il n'y a pas...

- D'examens, de devoirs ni de système d'émulation. Nous privilégions les systèmes de motivation, les défis personnels, les conseils de coopération, etc.
- Seuls les examens de 6e année en français et mathématiques sont administrés à la fin de l'année. Il n'y a pas d'examens ni de contrôles de leçons en classe. Par conséquent, il n'y a pas de notes à Rose-des-Vents, ni de système de notation A-B-C-D, etc.

- Il n'y a pas de devoirs au sens traditionnel du terme à Rose-des-Vents. Il n'y a pas de contrôle de leçons ni de dictées évaluatives. Les élèves peuvent parfois avoir des travaux à terminer à la maison. L'enseignant·e peut proposer des activités d'étude à faire à la maison de manière volontaire, telles que des verbes, des mots de vocabulaire ou des multiplications. Cependant, il est attendu des parents qu'ils assurent un suivi quotidien au niveau du projet.

La direction de Rose-des-Vents

- **Connaît le projet de l'école, ses valeurs et ses fondements. Elle y croit et le défend. Elle en est le gardien.**
- A une bonne connaissance de ce qu'est l'école alternative.
- Respecte les valeurs de l'école, est garante de ces valeurs vis-à-vis la communauté éducative et le CSSDM.
- Vise la cohérence, la continuité et la cohésion.
- Est ouverte aux idées nouvelles.
- Se tient à jour sur la pédagogie de l'école en visitant les classes, en étant proche des enfants (connait tous les enfants).
- Participe aux activités sociales de l'école.
- Pratique une gestion participative.
- Est présente pour les parents, les enfants et l'équipe (porte ouverte).
- Trouve des solutions afin de répondre aux demandes du CSSDM, tout en gardant les valeurs de l'école, du Répaq, des fondements de l'alternatif.

À l'égard des enseignants

- Est disponible.
- Est un soutien pédagogique et apporte de nouvelles idées.
- Soutient les enseignants dans leurs luttes (structures propres à l'école, bulletin alternatif, examens du MELS).
- Met en place des mécanismes pour soutenir le personnel enseignant qui demande du support.
- Fait confiance aux enseignants.es, à leur professionnalisme
- Ne se sent pas menacée par l'initiative des profs.
- Valorise le travail et les bons coups des enseignants.
- Fait partie du travail de coopération à l'intérieur de l'équipe-école.
- Comprend la cogestion de l'école et que la prise des décisions se fait toujours avec les enseignants, en collégialité.
- Respecte et appuie le point de vue des enseignants.es.
- Maintient le cap des décisions pédagogiques prises par l'équipe-école.

À L’égard des parents

- Est à l’écoute des parents quant à leurs questionnements et recherches de solution.
- Fait le lien entre les enseignants, les parents et les élèves
- Consulte les parents et tient compte de la consultation.
- Sollicite la participation parentale.
- Communique régulièrement avec la communauté.

À l’égard des enfants

- Connaît tous les enfants.
- Est disponible pour les enfants.
- Participe aux projets individuels et aux partages des enfants.
- Consulte régulièrement les enfants.
- Participe aux rencontres du comité des élèves.
- Fait le lien entre les enseignants.es, les parents et les élèves.

À l’égard du CSSDM

- Défend et prend position face au Centre de services scolaire en faveur des valeurs de l’école, de ses structures et du type de travail que font les enseignants.es .

À L’égard du milieu alternatif

- Participe au RÉPAQ, à ses colloques.
-

Ses qualités humaines

- Authentique
- Curieux intellectuellement
- Professionnel, personne-ressource
- Disponible, souple, créatif, diplomate
- Bonne organisation, efficace
- Communicateur
- Bienveillant
- Ouvert d’esprit
- Sait écouter,
- Capable de se remettre en question
- Respectueux envers le personnel et leur autonomie professionnel, envers le projet éducatif.

Conclusion

L’école publique alternative encourage l’élève à prendre sa place dans le but d’apprendre à débattre, à se positionner et à agir. Une place importante doit être laissée aux élèves pour l’exploration d’initiatives en lien avec des alternatives sociales, environnementales et communautaires.

Dans une optique de réciprocité éducative, tous les adultes de la communauté s’engagent avec les élèves dans le projet démocratique de l’école.

La communauté éducative offre aux élèves un modèle de citoyen engagé activement dans la réalisation d’un projet de société fondé sur les valeurs de respect, de partage et de coopération.

Caroline Tardif, juin 2025

Enseignante et mentore

École alternative Rose-des-Vents

*Les éléments de ce document sont tirés du projet initial de l’école, du référentiel pédagogique ainsi que du document du Répaq : L’école publique alternative québécoise, ses conditions pour naître et se développer.